



Communiqué de presse

049/2024

Montreuil, le 20 juin 2024.

Avenant 33 : attendons de voir !!!

La CFDT exprime sa satisfaction d'avoir obtenu gain de cause concernant le financement par l'État de l'avenant 33.

Le ministère, dans un courrier reçu le 18 juin par le Président de la Fédération de l'Hospitalisation Privée, précise qu'en ce qui concerne l'avenant 33 rien n'est encore financé et que les négociations doivent reprendre pour obtenir un accord.

Par contre, il rappelle au patronat de la FHP que l'enveloppe allouée doit prioritairement pouvoir bénéficier aux salarié.e.s avec, entre autres, la transposition des mesures Borne.

L'Union Fédérale de la Santé Privée CGT adopte une attitude prudente face à ces annonces, les promesses n'engageant que ceux qui y croient !

N'oublions pas le contexte politique actuel et l'incertitude sur le prochain gouvernement...

Notre organisation continuera à porter les revendications de nos syndicats et non pas un accord a minima comme l'est l'avenant 33. Elle est prête et attend de voir le positionnement du patronat dans cette nouvelle négociation qui devrait s'ouvrir avec les organisations syndicales.

La CGT demande la mise en place de véritables augmentations de salaire pour tou.te.s les salarié.e.s et qui soient à la hauteur de leurs attentes.